



Nos réf. : 1.778.511/Pu n°2024.13/JS/lb

## URBANISME AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Monsieur Michel MASSET demeurant Rue de la Chapelle 9 à 1360 Perwez.

Le terrain concerné est situé Rue de la Chapelle, 9 à 1360 Perwez, et cadastré 5e division, section B numéro 196D2.

Le projet est de type : la régularisation d'une volière, et présente les caractéristiques d'enquête suivantes : dérogation au plan de secteur : situation en ZACC.

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D.IV.40 al 2 du Code du Développement Territorial.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal du **08/04/2024** au **22/04/2024**.

Tout tiers intéressé peut exprimer ses observations et réclamations par télécopie, par courrier électronique ou par courrier normal aux adresses suivantes :

-Administration communale de PERWEZ, rue Emile de Brabant 2 à 1360 PERWEZ.

A l'attention du service de l'Urbanisme

-fax : 081/649.266

-courriel : [urbanisme@perwez.be](mailto:urbanisme@perwez.be)

**Sous peine de nullité**, les envois par courrier ou télécopie sont datés et signés ; les envois par courrier électronique sont identifiés et datés.

Le dossier peut être consulté à l'**Administration communale - Service de l'Urbanisme** : **les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 08h30' à 12h00' et les jeudis de 16h00' à 20h00' (uniquement sur rendez-vous)**,

Pendant la durée de l'enquête, des explications techniques seront fournies et les réclamations et observations orales peuvent être formulées.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 22 avril 2024 à 11h00 à l'administration communale, service urbanisme.

La Directrice générale,

Le Bourgmestre,

Stéphanie THIBEAUX

Jordan GODFRIAUX